



*L'unique organisation reconnue pour son expertise dans le domaine de l'haltérophilie – musculation à travers la délégation de service public accordée par le ministère chargé des sports.*

*Nous rejoindre, c'est pouvoir bénéficier de nos services et de notre accompagnement dans différents domaines.*

## LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE – MUSCULATION



### **S'AFFILIER À LA FFHM : DE MULTIPLES AVANTAGES**

#### **DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES**

##### **1. Etre assuré pour vos activités**

Les garanties d'assurance réservées à nos licenciés sont particulièrement étendues. En plus de la responsabilité civile, ils bénéficient d'une assurance individuelle « accident » couvrant leurs dommages corporels.

##### **2. Bénéficier de notre assistance juridique, comptable et dans l'organisation de la vie associative**

##### **3. Bénéficier de l'agrément du ministère chargé des sports\***

Cet agrément permet par exemple de proposer des buvettes avec boissons alcoolisées lors de manifestations sportives (dans la limite de dix autorisations par an)

##### **4. Demander des subventions publiques au Centre national pour le développement du sport (CNDS) et aux collectivités territoriales\***

Ces subventions peuvent être destinées au fonctionnement, à l'emploi, à l'investissement. La FFHM peut vous accompagner dans la préparation de vos demandes.

##### **5. Bénéficier de nos outils de communication (affiche, dépliant, éléments graphiques) pour vous faire connaître et recruter de nouveaux adhérents**

##### **6. Accéder à l'intranet de la FFHM pour faciliter la gestion administrative de votre structure**

##### **7. Etre mis en réseau avec les autres associations et structures affiliées**

#### **DES AVANTAGES EXCLUSIFS RÉSERVÉS À NOS CLUBS ET À NOS LICENCIÉS**

##### **8. Bénéficier d'offres et de tarifs préférentiels chez nos partenaires**



##### **9. Offrir à chaque licencié un espace réservé sur le site internet de la FFHM**

Il peut y télécharger des programmes d'entraînement, poser des questions sur la musculation et la diététique, accéder à des informations exclusives.

## UNE EXPERTISE ET UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

10. Etre accompagné dans la création ou l'aménagement de votre salle d'haltérophilie-musculation

11. Bénéficier d'un accompagnement technique pour vos projets sportifs et de développement

12. Participer à nos compétitions et animations pour tout âge et tout niveau

13. Participer à nos stages d'entraînement visant la compétition, ou le perfectionnement de thèmes spécifiques (amaigrissement par la musculation, prise de masse musculaire...)

14. Vous former

De nombreuses formations diplômantes d'encadrement technique et de juges/arbitres

FORMATIONS INITIALES : BREVETS FÉDÉRAUX		FORMATIONS CONTINUES : FORMATIONS LABELLISÉES	
HALTÉROPHILIE	MUSCULATION		
INITIATEUR FÉDÉRAL	INITIATEUR FÉDÉRAL		
MONITEUR FÉDÉRAL	MONITEUR FÉDÉRAL		
ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL		COACH SILHOUETTE HALTER'	COACH HALTÉRO

Tous nos diplômes fédéraux sont reconnus par le ministère chargé des sports et permettent de bénéficier de dispenses et/ou équivalences avec les diplômes professionnels.

15. Utiliser nos programmes pédagogiques

Haltéro tour ; Soulève le monde ; HALTER Et Go ! Ecole des 10-13 ans ; Apprends, maîtrise et gagne ! Ecole des 14-20 ans

16. Utiliser nos programmes de musculation spécifiques : femmes, seniors, prévention de la santé et loisir

Silhouette HALTER', renforcement et équilibre du dos, entraînement musculaire généralisé, perte de poids, volume musculaire, bien-être...

\* Réservé aux associations

## CONTACT

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

La Fédération Française d'Haltérophilie - Musculation  
7 rue Roland Martin 94500 Champigny-sur-Marne

Tél. 01 55 09 14 25 - Fax. 01 55 09 14 29

[contact@ffhaltero.fr](mailto:contact@ffhaltero.fr)  
[ffhaltero.fr](http://ffhaltero.fr)



## QUI PEUT S'AFFILIER À LA FFHM ?



- Associations sportives
- Etablissements commerciaux (salles et structures privées)
- Salles relevant d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale

La structure affiliée à la FFHM la plus proche de chez vous (association, salle, comité départemental, ligue régionale) :

.....  
.....  
.....